



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration du FMI approuve en faveur du Bénin, un accord historique pour la mise en place d'un nouveau programme économique et financier innovant de 42 mois

Après l'accord technique obtenu en avril dernier avec les services techniques du Fonds Monétaire International (FMI), le Conseil d'administration de l'institution a approuvé ce vendredi 08 juillet 2022 pour le Bénin, la mise en place pour une durée exceptionnelle de 42 mois, d'un programme économique et financier inédit caractérisé par une combinaison de deux instruments différents

Ce programme, de par sa nature est une première de l'histoire du FMI. Il a été conçu exclusivement aux pays disposant de capacités institutionnelles suffisantes pour mettre en œuvre des programmes dont les montants dépassent la limite normale d'accès à un instrument combinant la Facilité Elargie de Crédit (FEC) et le Mécanisme Elargi de Crédit (MEDC). Il est particulièrement inédit à plusieurs égards :

- Il est ancré sur l'ambitieux programme de réformes à travers le Programme d'Action du Gouvernement 2021-2026 et le Plan National de Développement ;
- sa **durée est de 42 mois** (la durée maximale pour ce type de programme est habituellement de 36 mois) ;
- le montant exceptionnellement important du financement : un **montant total d'environ 400 milliards de FCFA** ; et
- **le décaissement de près de la moitié du montant total de l'accord dès 2022, la première année de mise en œuvre.**

Les ressources ainsi mobilisées permettront au Bénin de répondre aux besoins de financement urgents liés aux chocs actuels (pandémie de la COVID 19, guerre en Ukraine et problèmes sécuritaires régionaux), préserver la stabilité macroéconomique et contribueront à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à travers un meilleur accès aux services publics de base et une meilleure présence de l'État dans les zones vulnérables.

La conclusion de cet accord vient récompenser les efforts d'assainissement des finances publiques engagés par le Gouvernement depuis 2016 à travers une plus grande mobilisation des recettes fiscales et l'amélioration de l'efficacité des dépenses publiques.

Fait à Cotonou, le vendredi 08 juillet 2022